

## **APPEL DU RESEAU EDUCATION SANS FRONTIERES 59-62**

# **« LAISSONS-LES VIVRE ICI! »**

Dans notre région, de nombreux jeunes majeurs scolarisés mais sans papiers vivent une situation intolérable d'insécurité parce qu'ils sont dans l'attente d'une régularisation dont ils savent qu'elle peut leur être refusée à tout moment.

La plupart sont arrivés en France seuls et encore mineurs, ont été pris en charge par les services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance, faisant ainsi l'objet d'une mesure de protection.

Grâce à l'aide des éducateurs qui les accueillent, ils parviennent à se reconstruire et à souscrire un contrat relatif à une insertion sociale.

Avec le soutien des équipes éducatives qui les accompagnent dans les lycées où ils sont scolarisés, ils réussissent à mettre en œuvre un projet scolaire, professionnel.

Ils ont su tisser des liens affectifs et amicaux dans notre pays.

En revanche, ils n'ont plus aucun, ou très peu de liens avec leur pays d'origine, qu'ils ont dû quitter ou fuir

dans des conditions trop souvent déchirantes et dramatiques.

*- Nous refusons que l'attirail législatif et réglementaire qui régit le séjour des étrangers condamne ces jeunes à la clandestinité, ou à la peur permanente de se voir refuser un titre de séjour, qu'il les laisse à la merci de contrôles policiers qui se multiplient et les plongent parfois dans l'angoisse de l'expulsion.*

*- Nous ne pouvons laisser ignorer ces situations intolérables d'exclusion qui constituent pour ces jeunes adultes une immense souffrance: destins affolés, scolarités interrompues, vies brisées...*

*- Nous appelons à ne pas laisser sacrifier les valeurs de justice, d'équité et de solidarité que nous, enseignants, parents, éducateurs, sommes chargés de transmettre aux jeunes générations.*

*- Nous appelons par tous les moyens à un renforcement très net de la protection de ces jeunes, qui leur garantisse une réelle continuité dans leur parcours d'insertion et leur projet de vie qu'ils ont choisis de mener ici.*

***NOUS EXIGEONS TOUT NATURELLEMENT POUR CES JEUNES LA MISE EN ŒUVRE DU « DROIT A UNE VIE DECENTE », DROIT QUI EST AFFIRME DANS L'ARTICLE PREMIER DU PREAMBULE DE NOTRE CONSTITUTION ET QUE NOUS PLAÇONS BIEN AU-DELA DES LOIS INIQUES VOTEES PAR NOS GOUVERNANTS.***

<b>NOM prénom</b>	<b>Profession</b>	<b>Adresse</b>	<b>Signature</b>



## “LAISSEZ-LES GRANDIR ICI ! ”

Dans les écoles, les collèges et les lycées, un grand mouvement de solidarité entoure les jeunes isolés sans papiers, ainsi que les enfants d'hommes et de femmes sans papiers menacés d'expulsion. Les enfants des écoles, ce sont les enfants de ce pays, ce sont les enfants de la République.

Est-ce que c'est normal d'avoir peur quand on va à l'école? **NON.**  
Ces enfants, ces jeunes nous disent:

**Nous ne voulons plus vivre dans la peur.**

**Nous voulons que la France nous adopte pleinement.  
Nous voulons être régularisés.**

Laissez-nous grandir ici!

Nous enseignants, parents, amis, citoyens, refusons que les LOIS SUR L'IMMIGRATION condamnent des enfants et leurs familles, des jeunes majeurs ou mineurs isolés à la clandestinité, à la peur permanente d'être expulsés du jour au lendemain.

Nous, enseignants, parents, amis, citoyens, sommes inquiets:

- beaucoup de jeunes sont menacés alors qu'ils sont en train d'étudier ou qu'ils ont fini leurs études et sont prêts à travailler! Comment feront-ils cet été et à la rentrée prochaine ?
- des parents sont à la rue avec leurs enfants parce qu'ils n'ont pas le droit de travailler et donc de se loger. Et pourtant, à tout prix, ils conduisent leurs enfants à l'école de la République

Nous, enseignants, parents, amis, citoyens, appelons à une mobilisation de tous pour que ces enfants, ces familles, ces jeunes menacés soient régularisés, autorisés à vivre, grandir, étudier, travailler avec nous sans peur de l'expulsion.

Nous les accueillons. Nous savons qu'ils n'ont pas fui leur pays par plaisir. Nous les soutenons dans leur volonté de vivre ici, d'être des nôtres.

Nous appelons à la mobilisation pour la régularisation immédiate de ces enfants et leurs familles, de ces jeunes dont l'avenir est menacé. Seule la régularisation peut garantir leurs droits.

**Régulariser: c'est délivrer un titre de séjour,  
Ni plus, ni moins!**

**RASSEMBLEMENT MERCREDI 27 JUIN  
à 15H GRAND PLACE – LILLE**

Signer en ligne les pétitions: « Laissez-les grandir ici! » « La solidarité n'est pas un délit »  
sur le site : <http://www.educationsansfrontieres.org/>

*RESF 59-62 s/c SUD Solidaires 84 rue de Cambrai 59000 LILLE*

*Mail: [RESF59\\_62@wanadoo.fr](mailto:RESF59_62@wanadoo.fr)*

*Permanence : le mardi de 18h à 20h*

**Contacts: Jacques: 06 19 84 96 94 – Christophe: 06 83 56 03 07 – Arno: 06 63 29 07 01**

(CNT-SSEC, CSP59, FCPE, FERC-CGT, FSU, LDH, MRAP, SUD Education, SUD Santé Sociaux, Syndicat des Avocats de France, UNSA Education, ... et des individus)